## Stage pratique final en entreprise

## Quelles sont les modalités d'évaluation pratique finale en entreprise ?

L'évaluation pratique finale est basée sur l'ensemble du stage final.

Les formateurs en entreprises réalisent une évaluation continue durant les 720 heures de stage.

Des évaluations intermédiaires peuvent être proposées selon l'organisation du service et les besoins spécifiques de la personne en formation.

Le rapport écrit est rempli par le formateur en entreprise et signé par la personne en formation et le formateur.

Le rapport doit être restitué à l'enseignant de l'ES ASUR référent, à la fin de la période de stage par courriel ou courrier postal. L'enseignant prend acte de la decision du préstataire et signe le rapport. Le rapport est intégré dans le dossier de la personne en formation.

ID unique de l'article: #1007

Author: n/a

Dernière mise à jour : 2025-11-07 13:55